Note sur le Bunias d'Orient

Autor(en): **Favrat, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **4 (1866)**

Heft 46

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-178950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quatrième année. N° 46. Samedi 13 Octobre 1866.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 13 octobre 1866.

La Suisse, dit le *Grand Journal*, de Paris, a longtemps passé pour le dernier refuge de la simplicité. Les voyageurs prétendent que la fréquentation des Anglais et les réclames faites depuis longtemps aux montagnes, aux glaciers, au ranz des vaches, ont un peu gâté la Suisse. Toutefois, en littérature, ce pays a gardé une candeur primitive. Quelques annonces extraites de divers journaux du pays vous le prouveront surabondamment.

Objets retirés. — Le Juge de Paix du 2e cercle de la Gruyère fait connaître au public qu'un gros chien, tacheté de noir, long poil, a suivi depuis Bulle des individus de Crésuz, sans pouvoir s'en débarrasser. Il est actuellement chez Michel Andrey, à Crésuz, où on peut le retirer.

Le Juge de Paix.

(Feuille officielle du Canton de Fribourg, N° 31.)

Avis aux asphalteurs. — La commune de Délémont met au concours l'asphalte des corridors de l'étage supérieur du château de N***. Les entrepreneurs sont invités à déposer leurs soumissions, cachetées à tant le pied carré, au bureau de la mairie, etc.

(Le Progrès du 8 septembre 1866).

On désire une place dans un magasin ou fille de chambre, sachant le français et l'allemand.

(*Feuille de Bâle* du 10 septembre.)

A vendre un grand chien (mâtin) de bonne race, pouvant servir aussi à un boucher, du sexe masculin avec queue en panache. On le donnera à l'épreuve.

(Feuille de Zurich, N° 70.)

On voit que le *Grand Journal* s'est emparé avec empressement des *naïvetés* qu'on vient de lire. Quoique rien ne prouve en faveur de l'exactitude de ses citations, nous pourrions dire au journal parisien que si nous voulions puiser dans ses colonnes ou dans celles de ses confrères, nous y ferions sans peine d'abondantes moissons de faits divers, de récits dont le style et l'orthographe en font plus que des naïvetés, car on en lit souvent qui donneraient l'envie de marcher à quatre pattes, comme disait Voltaire, à l'occasion de certain écrit.

Le *Grand Journal*, qui appelle notre pays la patrie du petit-lait[1], reproduit, en outre, ce que dit un monsieur Daclin du tir cantonal d'Yverdon auquel il a assisté :

Il y a des tireurs d'une habileté extraordinaire, et leur précision est telle, qu'à 200 mètres, par exemple, ils mettent quelquefois quatre ou cinq balles exactement l'une sur l'autre. (Ils font mieux que ça, monsieur Daclin, ils peuvent, à demi-lieue de distance, loger une balle dans le cou d'une bouteille !) Quelques-uns d'entr'eux font une profession du tir, et l'on m'a montré un monsieur qui passe sa vie à courir de tir en tir, et à se faire, à ce petit commerce, bon an, mal an, quinze à vingt mille livres de rente... Les tireurs de profession suivent un régime *ad hoc,* régime excessivement calmant et même débilitant. Non-seulement ils ne prennent pas de café ni de thé, mais encore s'abstiennent de vin, de poivre, de tout excitant en général, prennent des bains tous les jours, boivent à chaque instant des limonades, du sirop d'orgeat, etc. (et du petit-lait... Ah, monsieur Daclin, vous n'avez jamais été sous la cantine), et, de plus, entre chaque coup qu'ils tirent, se plongent pendant quatre à cinq minutes les bras dans l'eau fraîche pour avoir le sang froid et pour éviter les tremblements.

Vous oubliez de dire, monsieur Daclin, que dans tous nos tirs bien organisés, il y a derrière chaque tireur une baignoire pour le bain entier, et, à ses côtés, un baquet pour les bras. Nous avons même vu des tireurs avec un domestique chargé de leur placer un morceau de glace sur la nuque pendant qu'ils étaient en joue.

Le journal français continue :

Les prix sont excessivement nombreux, et presque tous proviennent de libéralités privées; il y a 550 bourses contenant différentes sommes en espèces, depuis 5 fr. jusqu'à 500 fr. Il y a beaucoup de couverts en vermeil, en argent ou en maillechort : des carabines, des fusils, des objets de toute sorte et de toute nature. J'ai vu un irrigateur envoyé par un monsieur Favre, de la rue de l'Ecole de médecine, et aussi une seringue en cristal, donnée par un pharmacien facétieux d'Yverdon, qui a mis cinq pièces d'or de 10 fr. dans son envoi. Je dis facétieux, parce qu'à son cadeau il a joint ce distique qui est un bel échantillon de la poésie du crû :

« Il faut, pour être expert en cette arme paisible,
» Atteindre à chaque coup le centre de la cible. »

Vous voyez, chers lecteurs, que, pour bien connaître la Suisse, il faut aller en France.

Note sur le Bunias d'Orient.

J'ai lu dans je ne sais quel journal un petit article où l'on recommandait comme plante fourragère le Bunias d'Orient (*Bunias orientalis L., Laelia orientalis Desvaux*). Il en avait été question, je crois, dans les séances de la Société vaudoise d'utilité publique. Or, comme cette plante est peu connue et mérite de l'être davantage, il m'a semblé que quelques mots à son sujet ne seraient point déplacés dans le *Conteur*.

Le Bunias d'Orient est une grande crucifère dont les tiges atteignent souvent un mètre de hauteur. Ces tiges sont ramifiées supérieurement, à peu près comme

[1] Si cette boisson est en usage partout où l'on rencontre des naïvetés, il doit s'en faire une grande consommation en France.

celles du colza. Les fleurs sont jaunes, très nombreuses, et se succèdent pendant assez longtemps. Le fruit est une silicule en forme de petite coque ovoïde-aiguë et ne s'ouvrant pas pour laisser échapper la graine. Les feuilles radicales sont ovales-elliptiques, allongées, irrégulièrement sinuées ou dentées; celles de la tige sont souvent pinnatifides à la base. La racine est forte, pivotante et plonge assez profondément dans le sol.

Ce Bunias, comme son nom l'indique, est originaire d'Orient. Il est rare en Europe à l'état sauvage; Koch, dans sa *Flore d'Allemagne et de Suisse*, laquelle embrasse toute l'Europe centrale, ne le signale qu'aux environs de Lubeck, de Warnemünde et de Limbourg; Godet, dans sa *Flore du Jura*, l'indique comme subspontané, près de St-Blaise; la *Flore helvétique* de Gaudin n'en fait pas mention, et le *Guide du botaniste dans le canton de Vaud* n'en parle pas non plus. Quoiqu'il en soit, la plante se trouve assez abondamment aux Toveyres, près de Vevey, dans un pré montueux, autour d'une maisonnette; et il paraît qu'elle se reproduit là depuis une cinquantaine d'années, s'il faut en croire l'opinion qui en fait apporter les graines par un troupeau de bœufs hongrois, que l'on aurait parqué là en 1815. Ce n'est que tout dernièrement que les botanistes de Vevey et, bientôt après, ceux de Lausanne l'ont dénichée et dûment constatée; et, pour ma part, je l'ai non-seulement mise en herbier, mais encore plantée dans mon jardin, afin d'obtenir la graine.

Au jardin, la plante a pris un grand développement de tiges et de feuilles. Les feuilles se sont développées avec une rapidité et une profusion extraordinaires, et ont fini par former d'énormes touffes que j'ai régulièrement tondues et qui se sont succédées dès le printemps jusqu'aux premiers froids. Malgré ces tontes fréquentes, la plante n'a donné aucun signe d'épuisement; tout au contraire, la végétation n'en a été que plus active. Il faut bien dire qu'en plein champ le Bunias doit se comporter un peu différemment et que sa végétation est moins luxuriante; mais il est un fait certain, c'est qu'il repousse avec vigueur à chaque fois qu'on le tond et qu'il possède ainsi une des qualités essentielles des plantes fourragères. Il me paraît assez rustique et s'arranger de tous les terrains, pourvu cependant que le sol ait une certaine profondeur. Ce que je puis affirmer du moins, c'est qu'il a la vie dure, car je l'ai transplanté comme il commençait à fleurir, c'est-à-dire dans un moment très défavorable, et, bien loin de s'en trouver mal, il a donné la même année une grande abondance de feuilles et de graines. Sur cinq individus transplantés dans ces conditions, aucun n'a périclité.

Les quelques plantes que je possède sont à la disposition des personnes qui voudraient essayer cette culture. Je puis leur remettre aussi un petit paquet de graines récoltées cette année.

L. Favrat.

On n'ordonnance.

Toinon Dzoïé dé Tsézeau s'étâi rontu on bré ein sé fotein avau la tetse dé recoo, yô l'étâi z'u ein déguellhi po fére la patoura. Lo valet à la sadze fenna, qu'étâi dein lé mouscatéro, mâ qu'avâi risquâ d'êtrè recrutâ dein lé chasseu à tsévau, châotè su sa Lise, onna balla cavala, et part âo décime galo tant qu'à Losena, queri lo mâïdecin po veni rapistolà lo bré à Toinon. Ye lo trova justameint tsi li et lo priè dè veni tot lo drâi à Tsézeau, que Dzoïé étâi gaillâ mô. Lo mâïdecin qu'étâi on tot à fé bon et brav'hommo, fe mettré la salla à son tsévau et part dé suite. Ein passeint à Remané, Dâvi à la Lisette que lo vâi, lo criè po allà tsi li verré son frarè qu'étâi malâdo; lo mâïdecin l'âi dit: Né pas lo teimps dein stu momeint, mè faut vito corrè à Tsézeau! — Mâ, monsu lo doteu, repond Dâvi, vo ne vo z'arrêterâi pas, veni adé, mé recoumando! — Ete âo lli voutron frarè. — Na, ye s'est lévâ sta véprâo, et lo vouâïte-lé cheta dévant lo catse-boré. — Quiette que l'a? — On n'ein sâ rein, ne pâo pas medzi et n'a rein d'aquouet. — Eh! bin depatzein no dè lo verrè, kâ su pressa. » — Lo maïdecin s'approutzè dâo malâdo, l'âi dit dè trairè la leinga et ve tot d'suite cein que l'avâi. Ye dèmandè dâo papâi po écrirè on n'ordonnance, mà n'ien n'avâi rein à la mâïson. « Va-t-ein vito ein démandâ onna follie âo régent, » dit David à sa boëba! — Né pas lo teimps d'atteindrè, fâ lo mâïdecin, et sein dècheindrè dè tsévau, ye preind on bocon dè grie rodze, l'écrit l'ordonnance su la porta dé grandze, lâo dit dè la copiyi po allâ queri lo remîdo, et part aô trot po Tsézeau, yo ye remette lo bré à Dzoïé.

Clliâo bravès dzeins dé Remané volliront copiyi l'ordonnance, mâ pas fotu, ne l'âi compregnont rein dâo tot, ne savïont pas recognâïtrè lè lettrè, ne l'âi véïont qué dâo fû et dè la paille dè fai. L'étion dein ti lâo z'états avoué cllia diabllia d'ordonnance quand lo père grand qu'étâi on tot mâlin dese: Sédè-vo cein que faut férè? — Et quiè? — Ye faut etsellâ lo gros tsai, dépeindrè la porta dé grandze et la mena à Losena, l'apotiquière verra li mêmo cein que lo mâïdecin a écrit. — Vo z'âi réson, père-grand, ne vein appllïi et parti dè suite . . . . . .

Et ye firont coumein avâi de lo père-grand.

. . . . . .

Eh! bin, lé dzeins de Losena que sont portant prâo rusâ n'ont jamé pu savâi porquiet on dèvè la né l'âi avâi dévant onna pharmacie on tsai à etsila, su cé tsai on gros lan et su sé lan on pharmacien à quatro.

C. C. Dénéréaz.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*.

Monsieur,

Un lecteur assidu de votre feuille et admirateur sincère de vos efforts pour recueillir et conserver les fragments de notre littérature nationale, croit de son devoir de sauver de l'oubli quelques couplets, composés, il y a bien longtemps, par un des hommes les plus distingués qu'ait vu naître notre canton. L'illustre chirurgien Mathias Mayor, mort il y a déjà bien des années, ne se distinguait pas moins par son esprit railleur et par sa facilité à versifier, que par son habileté chirurgicale. Dans maintes occasions, il a composé des couplets, perdus, hélas, pour la plupart maintenant. Quelques-uns cependant, souvenirs d'un temps bien loin de nous, se sont conservés dans ma mémoire, ou plutôt, après avoir été oubliés pendant des années et des années, se sont tout-à-coup présentés à mon sou-